

Notice d'installation et d'utilisation
Emetteur mural extérieur en saillie

Réf. 10020022, 10020023



1. Généralités

1.1 Utilisation

Les émetteurs muraux extérieur **O₂LINE 1002001** font partie intégrante du système radio de **TRIO₂SYS**. La transmission radio s'effectue sur la fréquence 868,3 Mhz harmonisée à l'échelle européenne. Il convient particulièrement aux installations électriques sans encastrement, comme par exemple : cave, garage ou commande extérieure. Il suffit d'appuyer sur une touche de l'interrupteur pour commander à distance divers équipements via des récepteurs. Avant toute utilisation, l'interrupteur doit être associé à un récepteur (voir la documentation du récepteur pour la programmation). Chaque interrupteur peut commander un nombre illimité de récepteurs.

Remarque:

- Il ne nécessite aucune pile ni aucun entretien!
- Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits **TRIO₂SYS** sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, **TRIO₂SYS** s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, **TRIO₂SYS**, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.

2. Sécurité

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales	
Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	10 mW max.
EnOcean Equipment Profile	F6-02-01
Température de service	de -25°C à +65°C
Température de stockage	de -25°C à +65°C
Cycles de commutation	>50 000
Certifications	Directive 2014/53/UE
Humidité relative de l'air	de 0% à 95%
Indice de protection	IP55



Portée dans les bâtiments

Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond au maximum
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur **O₂LINE**.

4. Montage et mise en service



4.1 Consignes de montage

- Choisir l'emplacement d'installation en accord avec l'indice de protection.
- Créer une surface plane avant la pose sur des surfaces rugueuses. Des inégalités peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'interrupteur.
- Lors de la pose, respecter la position de montage prescrite (O = en haut, I = en bas) indiquée au dos de l'émetteur (1).
- Ne JAMAIS monter l'émetteur mural dans un boîtier en métal ou à proximité immédiate d'objets métalliques de grande taille. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est déconseillé.

4.2 Montage

- monter le ou les doigts (2) sur l'émetteur (1), puis l'ensemble sur le cadre (3) (pour un bon clipsage l'ensemble sera introduit par l'arrière du cadre)
- utiliser le socle (4) comme gabarit de perçage et marquer les trous à percer
- Percer les trous pour des chevilles de 5 mm.
- Fixer le socle (4) au moyen de vis et chevilles.
- Positionner et visser le cadre (3) sur le socle (4) en prenant soin de la bonne position du joint d'étanchéité.

4.3 Mise en service

- Faire procéder à la pose du récepteur (uniquement par un électricien spécialisé).
- Programmer l'émetteur mural sur le récepteur.

Note : L'émetteur interne (1) n'étant pas étanche, il ne doit pas être aspergé d'eau Pour son nettoyage, essuyez-le avec un chiffon humide!

5. Recherche de pannes / dépannage

5.1 Installation nouvelle ou existante

- Vérifier le coupe-circuit, l'alimentation électrique ainsi que la charge connectée au récepteur associé à cet émetteur (électriciens professionnels).
- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport à l'émetteur, il est perturbé ou utilisé au-delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser l'émetteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

5.2 Activation automatique du récepteur

- La cause peut en être l'activation d'un capteur ou émetteur étranger au système qui a été programmé par hasard sur le récepteur.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

5.3 Limitation de la portée des signaux radio

- Emetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

5.4 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

6. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne, en Suisse, en Islande et en Norvège. Par la présente, **TRIO₂SYS** déclare que les émetteurs **1002022** et **1002023** sont conformes à la directive 2014/53/UE dite RED.

Pour plus de détail sur les normes appliquées, consulter le site www.trio2sys.fr.
D.Girard

Installation and user instructions
Exterior wall-mounted transmitter

Ref. 10020022, 10020023



1. Overview

1.1 Usage

O₂LINE 1002001 exterior wall-mounted transmitters are an integral part of the TRIO₂SYs radio system. The radio signal is transmitted at 868.3 MHz, the European standard frequency. It is particularly suitable for uncessed wall-mounted electrical installations, for example: in cellars, garages or outside controllers. Just press the switch to remotely control a variety of equipment via the receivers. Before use, the switch must be paired with a receiver (see the receiver documentation for programming). Each switch can control an unlimited number of receivers.

Note:

- It does not require a battery or any maintenance!
- Read the user instructions carefully before activating.

1.2 Warranty clauses

This operating manual is an integral part of the device and our warranty conditions. It must always be issued to the user. We reserve the right to alter the construction techniques of our devices without prior notice. TRIO₂SYs products are manufactured and their quality is controlled using state-of-the-art technology and based on applicable French and international directives. If, however, the product is defective, TRIO₂SYs undertakes to remedy the problem as follows, without prejudice to the rights of the end user pursuant to the contract of sale with the reseller:

If a legitimate and lawful claim is made, TRIO₂SYs, at its sole discretion, shall repair or replace the faulty device. Any claim over and above and any request for compensation for consequential damages is excluded.

A legitimate fault exists if the device is unusable at the time of delivery to the end user because of a design or manufacturing defect or if its practical use is significantly limited. The warranty shall be void in the case of natural wear, misuse, incorrect connection, where the device has been repaired or external influence. The warranty period is 24 months (invoice date). The warranty rights shall be governed by French law.

1.3 Disposal of the device

To recycle the device, comply with the legislation and regulations in effect in the country where the device is used.

2. Safety

Pay attention to the following points:

- The laws, standards and directives in force.
- The rules of the art at the time of installation.
- The device's operating manual.
- Operating manuals can only provide general instructions. They should be interpreted in the context of the specific installation.

The device is designed to be used solely in compliance with its purpose. Any repairs or modifications made by the user are prohibited! Do not use with other devices, the operation of which could endanger people, animals or property.

3. Technical properties

General properties	
Transmission frequency	868.3 MHz
Transmission power	10MW max.
EnOcean Equipment Profile	F6-02-01
Operating temperature	From -25°C to +65°C
Storage temperature	From -25°C to +65°C
Switching cycles	>50,000
Certifications	Directive 2014/53/EU
Relative air humidity	From 0% to 95%
Protection index	IP55

Range in buildings

Masonry	20m, through a maximum of 3 walls
Reinforced concrete	10m, through a maximum of 1 wall/ceiling
Plasterboard/Wood	30m, through a maximum of 5 walls

Note: The signal strength between the transmitter and the receiver reduces as the distance increases. For line-of-sight connection, the range is approximately 30m in corridors and 100m in large spaces. The signal strength can be increased with an O₂LINE repeater.

4. Fitting and activation



4.1 Mounting instructions

- Choose the installation location in accordance with the protection index. First flatten rough surfaces before installing the device. Unevenness may lead to the switch malfunctioning.
- During installation, ensure the specified fitting position (O = top, I = bottom) as shown on the back of the transmitter (1).
- NEVER mount the transmitter in a metal housing or in the immediate vicinity of large metal objects. It is not advisable to fit it close to or on the floor.

4.2 Installation

- Install the switches (2) on the transmitter (1) then place this assembly onto the frame (3) (to clip it on well, introduce the assembly by the rear of the frame)
- Use the base (4) as a drill template and mark the holes to be drilled.
- Drill holes for the 5mm wall plugs.
- Fasten the base (4) with screws and plugs.
- Position and screw the frame (3) onto the base (4) making sure the sealing gasket is in the correct position.

4.3 Activation

- Install the receiver (performed by an electrician only).
- Pair the wall-mounted transmitter with the receiver.

Note: The internal transmitter (1) is not waterproof, it should not get wet! To clean, wipe with a damp cloth!

5. Troubleshooting

5.1 New or existing installation

- Check the circuit breaker, the power supply and the power connected to the receiver paired with this transmitter (professional electricians).
- If the receiver functions at a shorter distance relative to the transmitter, it is subject to interference or used beyond the transmission range.
- Search the system environment for changes that could cause the interference (e.g. movement of metallic cabinets, furniture or partitions).
- Use the transmitter or receiver in a more suitable location.
- Reset the receiver and repeat the pairing process.

5.2 Automatic activation of the receiver

- The cause may be the activation of a sensor or transmitter outside the system that has been coincidentally programmed to the receiver.
- Reset the receiver and repeat the pairing process.

5.3 Limitation of the radio signal range

- Transmitter/receiver used too close to metal objects or material containing metallic elements. Maintain a distance of at least 10cm.
- Humidity in the equipment.
- Devices emitting high frequency signals such as audio and video equipment, computers or electronic ballasts for fluorescent tubes. Maintain a distance of at least 0.5 m.

5.4 Contacts

Email: contact@trio2sys.fr

6. Declaration of conformity

These products may be sold and used in the countries of the European Union, Switzerland, Island and Norway. Hereby, TRIO₂SYs declares that the transmitters 1002022 and 1002023 complies with directive 2014/53/EU, known as the RED Directive.

For more information about the standards implemented, visit our website www.trio2sys.fr.
D.Girard

